



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 09/10/2020

### **Comité départemental loup : point de situation sur la présence du loup dans la Drôme et son interaction sur l'élevage**

Le comité départemental Loup de la Drôme s'est réuni ce jour sous la présidence de Camille de WITASSE-THEZY, sous-préfète de Die.

Cela a été l'occasion de faire le bilan au 30 septembre des attaques survenues depuis le début de l'année, soit 162 attaques indemnisées représentant 435 victimes. Ces chiffres sont en hausse par rapport à l'année dernière à la même période, bien que les moyens de protections soient toujours plus importants, confirmant l'expansion du loup dans notre département avec des territoires nouveaux concernés. 5 loups ont été abattus en Drôme depuis le début de l'année par la louveterie dans le cadre de tirs de défense renforcée à la demande de l'administration pour faire face à des situations d'attaques répétées.

Les campagnes de hurlements provoqués et les indices relevés ont permis de déceler la présence d'une nouvelle zone de présence permanente du loup constituée en meute dans le Diois.

D'un point de vue réglementaire, l'arrêté portant zonage communal du département pour 2020 vis à vis des différentes options de protection des troupeaux accessible aux éleveurs a été modifié plusieurs fois jusqu'à fin mai, permettant d'augmenter les niveaux de protection dans les communes nouvellement classées ou sur-classées, et de prendre en compte un nouveau zonage en cercle 3 finançant l'acquisition de chiens de protection.

La participation nombreuse des membres du comité loup et la teneur des interventions témoignent de l'importance de ce sujet dans le département de la Drôme.

**Cabinet du Préfet  
Service Départemental de la  
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78  
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr  
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme